

Les salariés de l'entreprise ont appris le décès de deux de leurs anciens collègues. Francis MARLET le 22 novembre et Patrick HERY le 23. Tous deux avaient consacré leur carrière professionnelle à notre entreprise. Tous deux n'ont que trop peu profité de leur retraite. Tous deux vont manquer à celles et ceux qui les appréciaient. Le syndicat CGT présente ses condoléances à leur famille ainsi qu'à leurs amis et anciens collègues.

Les négociations d'un nouvel accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels viennent d'arriver à leur terme. Dans le cadre de ces échanges un sujet central est apparu tout au long des rencontres, celui du transfert de compétences.

Depuis de nombreuses années, les représentants du personnel CGT évoquent l'insuffisance de maîtrise de ce processus. Plusieurs facteurs sont en cause : la trop grande charge de travail, le manque d'anticipation des départs, même ceux pour la retraite, les délais de transfert entre service, les délais de recrutement externe, et, trop fréquemment, l'absence de remplacement qui induit le transfert de la charge de travail sur les collègues déjà surchargés.

M. HUART, même si c'est la période, la troisième partie de notre déclaration n'est pas une demande adressée au père Noël. Vous aviez évoqué lors du CSE d'octobre le principe de solidarité des hauts salaires auprès des bas salaires. La NAO vient de débiter alors la CGT vous prend au mot.

Nous revendiquons que les mesures salariales se fassent non pas en pourcentage mais pour partie en valeur absolue. Nous réclamons, comme mesure principale, une enveloppe de 7% de la masse salariale.

Que les deux tiers soient distribués à parts égales pour chacun des salariés, quel que soit son salaire, son ancienneté ou sa classification et que le dernier tiers soit consacré à des mesures individuelles.

Cette année qui s'achève a été très chargée et épuisante, comme l'ont été les précédentes si ce n'est plus.

Les élus CGT du CSE souhaitent à l'ensemble des salariés de notre entreprise et de nos filiales ainsi qu'à leurs proches de très bonnes fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis.

Lâchez prise avec le boulot, amusez-vous, passez du temps avec ceux que vous aimez, ces moments sont trop rares et, comme le décès de nos anciens collègues nous le rappelle, la vie est courte.

